



Association Française du Transport Routier International

Monsieur Jean Gérard KOENIG  
Directeur  
Bureau d'enquête sur les accidents  
De transport terrestre  
Tour Pascal B  
92055 LA DEFENSE cédex

Paris, le 7 janvier 2008

Objet : Rapport d'enquête technique sur l'accident d'autocar survenu le 5 septembre 20006  
Sur l'autoroute A1 à Brasseuse (Oise)

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour votre courrier en date du 10 décembre relatif aux conclusions de l'accident d'autocar en rubrique.

Conformément à la recommandation énoncée par le BEA TT en page 31 de ce rapport, l'AFTRI s'engage à rappeler l'obligation du port de la ceinture de sécurité, **par le biais d'une circulaire d'information qui sera adressée à ses adhérents marchandises et voyageurs ainsi qu'aux syndicats régionaux de la FNTV.**

Je souhaite que ces dispositions vous agrément et dans l'attente de votre aimable confirmation,

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma parfaite considération.

  
Marc GROLEAU  
Président

